



La lettre d'information de la vie communale N°53 - avril 2015

Editorial : Joyeuses Pâques

Nous voilà bientôt sortis de l'hiver, de ses frimas et de ses contraintes.

La vie reprend dans les jardins et dans les rues de notre village. Le début de cette année a été très difficile pour l'ensemble des Français, tous amoureux de liberté. Pourtant, nous devons garder notre optimisme pour continuer à vivre et à construire.

C'est ce nous faisons à HEILIGENBERG pour garder espoir dans le futur de notre village.

Comme l'année passée, ce mois de mars fut aussi un mois électoral. Les 22 et 29 mars dernier, les électrices et les électeurs ont exercé leurs droits et leur devoir de citoyen en allant voter. L'enjeu était important : le tout nouveau Conseil Départemental, (ex-Conseil Général) constitue une institution partenaire pour les communes. Il intervient pour de nombreux aspects dans notre vie quotidienne : il assure notamment des missions spécifiques telles que l'action sociale, l'éducation, la voirie, l'aide au développement économique et finance une majeure partie du Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS).

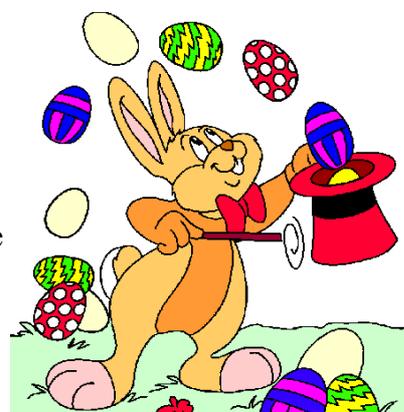
Tout dernièrement, le Conseil Municipal a adopté le Budget Primitif 2015, et ceci à l'unanimité. Ce qui témoigne de l'engagement et de l'esprit de responsabilité de tous les membres du Conseil Municipal, et je tenais à les en remercier. Il faut rappeler que l'État, sur une durée de 4 ans, ponctionnera la Dotation Globale de Fonctionnement, part importante des recettes d'une commune, de 25 %, ce qui est COLOSSAL.

Nous tenons compte de toutes ces contraintes. Néanmoins, et conformément aux engagements que nous avons pris auprès de vous, ce budget reste une fois de plus sans augmentation des taux communaux et des taxes sur les ménages, ceci à l'instar des années précédentes. Par ailleurs ce budget ne sacrifie pas pour autant les réalisations qui nous permettrons de poursuivre l'amélioration de notre cadre de vie.

L'attente des citoyens est toujours plus importante, parfois même plus impatiente. Il est vrai que l'institution communale reste facilement accessible et conserve un visage humain. Pour autant, elle ne peut décider de « la météo du lendemain » et ses moyens d'actions sont strictement encadrés, d'une part par des impératifs budgétaires, et d'autre part, par des textes législatifs et réglementaires. Cette limitation de ses moyens d'action peut parfois paraître frustrante, mais soyez assuré que, malgré ce contexte économique des plus difficiles, la motivation de votre Conseil Municipal reste très forte pour conserver notre environnement de qualité et pour œuvrer au développement de notre village.

Comme vous pourrez à nouveau le constater dans ce numéro, c'est bien dans ce sens que nous agissons, et ceci pour l'intérêt général et le bien-être de tous.

Bonnes Fêtes de Pâques.



Votre Maire, Guy ERNST

Informations pratiques

◆ Horaires d'ouverture du secrétariat de Mairie.

Le secrétariat de la mairie est ouvert au public **lundi, mercredi et vendredi** de **8 heures 30 à 12 heures** et de **13 heures à 16 heures 30**.

◆ Horaires d'ouverture de l'agence postale communale.

Les horaires d'ouverture sont les suivants : **lundi, jeudi et vendredi** : de **13 heures 30 à 15 heures 15** - **mardi** : de **13 heures 15 à 15 heures 15** - **mercredi** : de **9 heures à 11 heures** - **samedi** : de **8 heures à 10 heures**.

◆ Horaires d'ouverture de l'accueil périscolaire.

Le périscolaire de Heiligenberg garde les enfants aux horaires suivants : **lundi, mardi, jeudi et vendredi** : de **11h 30 à 13h 30 (avec repas)** et de **15h 30 à 18 h 30** ; **le mercredi** de **8h à 9h** et de **11h à 13h (avec repas)**. Rappelons que, pour pouvoir être accueilli, chaque enfant doit être inscrit au préalable et les réservations doivent avoir été faites la semaine précédente (Renseignements à la mairie ou sur www.heiligenberg.fr)

◆ Ouverture de la déchèterie végétale.

La déchèterie pour les végétaux sera ouverte tous les samedi de 11h à 12h, durant la période estivale. Ne sont autorisés que les déchets végétaux: tonte de gazon - coupe de branchage - déchets ligneux.

Rappelons que ce sont uniquement les habitants de Heiligenberg qui peuvent y déposer leurs déchets ligneux à l'exception de tout autre déchet qui doit être transporté dans un des centres de collecte du Sictomme



◆ Ramassage des ordures ménagères.

En raison des fêtes de Pâques, le camion de ramassage n'effectuera pas sa tournée le lundi de Pâques **mais le mercredi 8 avril**. Pensez à sortir vos poubelles ce jour-là. Nous rappelons aussi que les déchèteries du Sélect'om sont fermées du vendredi saint 3 avril au lundi de Pâques 6 avril inclus.

◆ Un nouvel employé communal

Depuis le début de l'année, les habitants de Heiligenberg ont remarqué une nouvelle personne au sein de l'équipe communale qui s'active chaque jour dans les différents travaux et chantiers en cours. Il s'agit de Julien JELSCH, un jeune homme de 20 ans qui a été embauché par la commune en Contrat d'Avenir.

Avec une formation dans la maçonnerie et une expérience professionnelle chez Straffor, Julien vient donc tous les matins de Plaine où il habite pour seconder notre ouvrier communal Mathieu SMOLIK. Nous lui souhaitons la bienvenue dans notre commune et beaucoup de satisfactions professionnelles.



Vie civique

◆ Utilisation des tondeuses et autres engins à moteur thermique

Nous demandons aux habitants d'être attentifs aux nuisances sonores qu'ils pourraient engendrer lors de leurs travaux en extérieur. À ce propos, nous voulons rappeler les termes de l'arrêté municipal relatif à la lutte contre le bruit du voisinage : *les activités de loisirs exercés par les particuliers à l'aide d'appareils tels que tondeuses à gazon à moteur thermique et tronçonneuses, ne pourront être pratiquées que les jours ou horaires suivants : les jours ouvrables de 7h à 12h et de 13h à 19h, le samedi de 7h à 12h et de 13h à 18h, le dimanche et jour férié de 10h à 12h.*



◆ **Apprenons la propreté à nos amis canins**

Nous invitons les propriétaires de chiens qui font des promenades à ne pas les laisser faire leurs déjections devant les propriétés privées ou dans les espaces publics tels que la place du village, la place de l'église, la place Hugo Wegmann et la place du Réservoir. Ainsi ces espaces qui sont des aires de pique nique et de jeux pour les jeunes seront préservés des mauvaises surprises toujours extrêmement désagréables et l'hygiène de ces lieux sera respectée.



◆ **Attention au démarchage téléphonique ou par courriel**

Nous voulons vous rendre attentif à une pratique de démarchage commercial qui semble prendre de plus en plus d'ampleur. En effet, des personnes se disant mandatés par la commune vous contactent souvent par téléphone, mais aussi par courriel, souvent pour un diagnostic gratuit, pour vous faire acheter leur produit. **Nous vous invitons à vous méfier de ces pratiques et à ne pas donner suite à ces contacts.** En effet, en cas de besoin, les services communaux ne passent pas par un intermédiaire, mais vous contactent directement. Dans le doute, nous vous invitons à téléphoner à la mairie.



La vie communale

◆ **Adjudication des baux de chasse - suite.**

Sur les trois chasses que possède Heiligenberg, les deux premières (celles de plaine située sur le ban de Heiligenberg et celle située dans la forêt du Weinbaechel) ont été reprises par les anciens locataires par le mode d'attribution dite de gré à gré. La troisième, celle de l'Eichelberg a été proposée à la location par adjudication. Il se trouve que cette année, à l'instar de ce qui se passe dans la grande majorité des communes, la première adjudication qui a eu lieu le 21 janvier dernier a été infructueuse : aucun adjudicataire potentiel n'ayant accepté les 9500 € de mise à prix proposés. Conformément à la législation en vigueur, le Conseil Municipal a fixé une deuxième adjudication au 12 février suivant. Là encore, cette adjudication s'est révélée infructueuse.



Il y aura donc une troisième phase: elle sera établie sous forme d'appels d'offres, c'est à dire que chaque intéressé pourra déposer, outre son dossier de candidature, une offre de prix. La commission de chasse communale et finalement le conseil municipal apprécieront ces propositions et statueront par rapport au cahier des charges défini préalablement.

Mentionnons encore que le Conseil Municipal, dans sa séance du 25 mars a décidé de reconduire, comme les années précédentes, le reversement d'une partie du produit de la location des chasses à la CAAA (Caisse d'Assurance Accidents Agricole).

◆ **Le site internet de la commune (www.heiligenberg.fr) a migré**



Avec l'intégration de Heiligenberg à la Comcom de Molsheim, le site internet officiel de notre commune a déménagé pour être intégré et hébergé par celui de la Comcom. Ainsi la présentation a été modifiée pour être

conforme à la charte graphique de la Comcom. A l'instar l'ancien site, le nouveau propose des services mis à la dispositions des usagers.

Ainsi, il est possible aux parents intéressés par l'accueil périscolaire de trouver l'ensemble des informations et des documents utiles à l'inscription et à la réservation des repas.

Un nouveau service proposé est la « **newsletter** ». Ceci est un outil de communication d'informations en temps réel qui permet aux services communaux de porter rapidement à la connaissance du public des nouvelles brèves et urgentes par la voie électronique du courriel. Pour bénéficier de ce service, rendez-vous sur le site www.heiligenberg.fr et inscrivez votre adresse courriel dans le champ de saisie *Newsletter* .



Un autre service proposé est, pour les personnes projetant la location du Foyer St Michel pour une fête de famille, de faire part de cette demande en remplissant le formulaire en ligne de « **demande de pré-réservation de la salle** ».

Plus généralement , ce site se veut aussi être une vitrine de notre commune, de son histoire, de ses activités, afin que le visiteur puisse y trouver rapidement les informations qu'il recherche. A cet effet, nous proposons aux acteurs de la vie locale à être présents, même sommairement, sur le site de la commune. Des liens pourront être mis en place vers leurs sites Internet spécifiques s'ils existent.

Nous invitons donc les entreprises, commerces, services à nous envoyer par courriel toutes les données qu'ils jugeront utiles pour figurer dans cet espace.

Nous invitons aussi les associations à nous envoyer toutes les indications pour présenter leur association, leurs activités et, le cas échéant leur calendrier de fonctionnement.

Il existe déjà actuellement sur le site des informations concernant ces activités. Elles sont sûrement incomplètes. Nous vous invitons à visionner

ces espaces et à nous faire part de toute remarque ou suggestion qui vous semble importante. D'avance nous vous remercions de votre collaboration.



La page de l'intercommunalité

Au cours de ce premier trimestre de 2015, les délégués de Heiligenberg ont participé aux diverses réunions des instances intercommunales auxquelles notre commune est intégrée.

◆ **A la Communauté des Communes de la Région de Molsheim Mutzig (CCRMM)**

Les délégués Guy ERNST et Jean-Paul WITZ ont participé aux réunions suivantes :

- Les **Commissions Réunies** du 22 janvier, du 5 février et du 5 mars . Ces Commissions réunissent les délégués des communes membres pour préparer les différents points qui seront soumis à l'adoption lors du Conseil Communautaire. Parmi ces points, on peut relever la construction de nouveaux locaux pour le Réseau d'Assistantes Maternelles, la construction d'un hall de stockage du matériel communautaire ainsi que l'avancement de la construction de la nouvelle piscine couverte qui sera implantée à Dachstein.
- La **Commissions Eau et Assainissement** du 26 février qui a défini les travaux à effectuer dans les différentes communes de la Comcom.
- Les **Conseils Communautaires** du 19 février et du 26 mars qui ont adopté le budget pour l'année 2015, ainsi que les différents points évoqués ci-dessus.



◆ **Au Sélect'om**

Les délégués Anny KAUFFER et Jean-Paul WITZ ont participé aux réunions du **Comité Directeur** du 10 février et du 3 mars. A l'ordre du jour figurait notamment la préparation et l'adoption du budget 2015.

Relevons aussi que le montant le taux de la TEOM (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères) restera inchangé et qu'il a été décidé la construction d'un nouveau bâtiment pour abriter les services administratifs.

◆ Au SIVU Forestier de la Hasel

Le délégué Jean-Claude MACE a représenté la commune de Heiligenberg lors de la réunion du Syndicat Intercommunal à Vocation Unique. Rappelons que ce SIVU gère les bûcherons qui travaillent dans les forêts des communes qui font partie de ce syndicat. Les travaux sont définis par les communes en étroite collaboration avec les services de l'ONF. Le coût des travaux effectués dans une forêt est supporté intégralement par la commune propriétaire de cette forêt. Cependant, les frais de fonctionnement du SIVU sont répartis au prorata des surfaces forestières de chacune des communes. Ainsi l'objet de la dernière réunion a été l'adoption du budget qui permettra à ce syndicat de fonctionner en 2015.



◆ A propos des taxes locales.

Comme bon nombre d'habitants de la commune vous avez découvert fin 2014, sur vos feuilles d'impôts locaux, une augmentation substantielle du montant des taxes d'habitation et taxes foncières. En y regardant de plus près, on constate sur ces feuilles l'apparition d'une nouvelle colonne sur qui se concentre la quasi-totalité de l'augmentation: la colonne «Intercommunalité». Cette apparition est la conséquence de l'entrée de notre commune dans la Communauté de Communes de la Région de Molsheim-Mutzig. Une entrée imposée par la Loi qui oblige toute commune à intégrer une communauté de commune à l'échéance du 1 janvier 2014. A cette date, Heiligenberg a donc rejoint la Com'com de Molsheim-Mutzig et à ce titre ses habitants bénéficient de services nouveaux liées aux compétences relevant de cette Com'com. Parmi ces compétences on peut citer le développement économique et touristique, les pistes cyclables, le relais d'assistantes maternelles, le transport à la demande, l'aménagement des cours d'eau, les piscines, le logement social.



Les compétences concernant la gestion de l'eau et de l'assainissement ont également été transférées à la Com'com qui gère désormais l'ensemble de ces domaines. Les budgets communaux «eau» et «assainissement» qui étaient liés à ces compétences sont maintenant dévolus à la Com'com tant en recettes qu'en dépenses, en fonctionnement et qu'en investissement.

S'il est vrai que le premier effet sensible de notre intégration intercommunale a été cette taxation, le bénéfice se fera sentir de façon plus décalée. En tout cas, notre volonté et notre engagement s'efforceront à réduire ce délai.

Travaux réalisés

De nombreux travaux ont été effectués en régie par l'équipe communale formée de Mathieu SMOLIK et Julien JELSCH, ouvriers communaux, et l'ensemble des adjoints Louis PINHEIRO, Jean-François SCHNEIDER, Fabien METZLER et Jean-Paul WITZ, sous la direction du maire Guy ERNST.

◆ L'entrée de la mairie côté cour a été refaite

Les personnes à mobilité réduite peuvent accéder aux bureaux de la mairie par la rampe d'accès située dans la cour. Cet accès traverse un sas d'entrée que l'équipe municipale a refait en y installant un éclairage approprié et une mise en peinture des murs et du plafond.

◆ Aménagement d'un parterre fleuri devant notre église

Afin d'égayer le recoin qui borde la rue Neuve le long de l'église, un parterre de fleurs va être aménagé à cet endroit. A cet effet, l'équipe communale s'est mis à l'ouvrage en effectuant des travaux de terrassement pour préparer le remplissage de l'espace en terre végétale.



◆ Amélioration des locaux techniques

Dans les locaux techniques situés sous le foyer St Michel, des installations fonctionnelles ont été aménagées par la mise en place d'un évier et de sanitaires pour les ouvriers municipaux.

◆ Changement des couvertines

Les couvertines sur le muret à l'entrée de l'atelier sous le Foyer St Michel ont été changées et de nouvelles ont été remises en place, puis les jointures maçonnées.



◆ Aménagement d'un espace pique-nique

Dans le virage au bas de la descente du village, côté rue Neuve, l'équipe communale a aménagé une place et installé une table et des bancs de façon à offrir aux passants une aire de pique-nique dans un endroit agréable et bucolique. Notons qu'il n'est pas rare de voir cette table, ainsi que celles installées à la Danneck et au Gros Chêne faire le bonheur des touristes et des randonneurs.

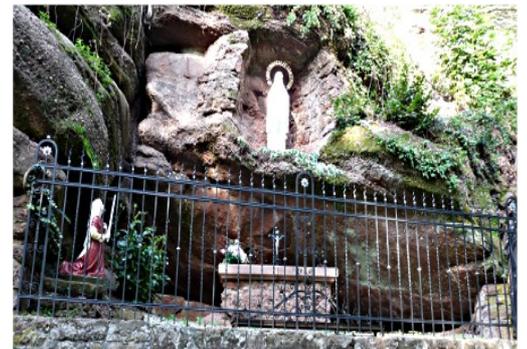
◆ Fabrication de bancs rustiques

Notre équipe municipale a mis à profit cette fin de période hivernale pour confectionner une demi-douzaine de bancs rustiques taillés dans des troncs d'arbres de nos forêts communales. Ces bancs seront installés aux abords des chemins de passage dans des endroits remarquables et contribueront à souligner par leur présence le caractère accueillant de notre commune.



◆ Installation d'une balustrade devant la place du Réservoir

Afin de préserver les espaces verts autour du réservoir sur la place du même nom, une balustrade rustique a été installée en bordure, le long de la rue Oberweg. Cette balustrade est destinée à empêcher les voitures et particulièrement les engins de chantier de laisser les traces de leurs roues dans le gazon de la place, mais permettre aux piétons et aux enfants d'y accéder exclusivement.



◆ Aménagement d'un parterre floral à la Danneck

Toujours dans le cadre de l'embellissement de la place du Réservoir, un parterre floral va être aménagé à l'entrée de cet espace. Ce parterre est légèrement surélevé dans sa partie haute pour être un peu plus visible par les personnes arrivant par la rue Oberweg.

◆ Nettoyage des abords de la grotte de Lourdes

De même les abords de la Grotte de Lourdes située à la sortie du village, dans la descente côté Ouest, ont été débroussaillés et nettoyés afin de donner à ce lieu symbolique son aspect accueillant.

◆ Réparation de la sonnerie des cloches

Depuis quelques temps, on avait constaté que l'horloge du clocher de notre église ne sonnait plus les heures. Après vérification, il s'est avéré que le marteau qui frappait la cloche pour dénombrer les heures, ce marteau s'était décroché à force d'être actionné. Son support a donc été refait et consolidé et le marteau a été remis en place.

◆ Tailles des arbustes au Monument aux Morts et à l'aire de jeu

En prévision de la reprise de la pousse végétale, les arbres et arbustes ont été taillés et leurs branches raccourcies. Cette opération a été effectuée par l'équipe communale notamment aux plantations autour du monument aux Morts et à l'aire de jeu.



◆ Fabrication de bacs à fleurs

Toujours dans un souci d'embellissement de notre cadre de vie, des troncs d'arbres ont été utilisés pour y creuser des bacs à fleurs. Ces troncs ont également été écorcés et vernis et viendront remplacer certains bacs déjà bien abîmés par les outrages du temps.

◆ Maintenance du réseau d'éclairage public

Grâce à la disponibilité de la nacelle intercommunale, l'équipe municipale a procédé à la vérification et à la maintenance de l'éclairage public. Ainsi une quinzaine d'ampoules qui atteignaient leurs limites de fonctionnement ont été changées. Nous rappelons aux riverains que, s'ils constatent un

dysfonctionnement de l'éclairage public, nous leur sommes reconnaissants d'en avvertir la mairie afin que les services techniques puissent y remédier dans les meilleurs délais, eux-mêmes tributaires de la disponibilité de la nacelle intercommunale.

◆ Remplacement de la chaudière du bâtiment de la Mairie

La chaudière qui chauffe l'ensemble du bâtiment de la mairie est tombée en panne : un problème d'étanchéité de son foyer a nécessité son remplacement. L'équipe municipale a donc procédé à ce remplacement par une chaudière fonctionnelle.

◆ Remise en état du chauffage du presbytère

Après quelques années d'un arrêt suite à l'inoccupation du presbytère, le système de chauffage a été remis en marche. Quelques dégâts dus au gel hivernal ont été réparés, de même que ceux dont ont souffert les conduites d'eau potable, Ainsi le bâtiment sera à nouveau fonctionnel pour pouvoir à nouveau être habité.



◆ Installation des lapins de Pâques

A l'approche de Pâques, on a vu arriver une ribambelle de lapins qui ont pris possession des différents coins du village. Ces lapins, taillés dans des rondins de bouleau, ont été confectionnés par l'équipe communale et mis en peinture avec l'aide des enfants du périscolaire. Ces réalisations donnent à notre village une agréable atmosphère pascale.

Nous voulons relever ici que tous les travaux et réalisations énumérés ci-dessus ont été faits en régie grâce à la mobilisation des énergies et des compétences de l'ensemble de l'équipe communale, avec le souci constant d'utiliser et de valoriser au maximum les ressources humaines et matérielles dont nous disposons, notamment celles de nos forêts. Remercions donc tous ceux qui, à travers cette démarche volontaire, permettent de préserver nos finances publiques par de substantielles économies.

La vie du village

◆ Présentation des Voeux du maire

Au début de l'année, suivant une tradition bien établie, le maire Guy ERNST a présenté ses vœux à la population au Foyer St Michel de Heiligenberg, entouré des forces vives du village et des élus, notamment de Marie-Reine Fischer, Vice-Présidente du Conseil Régional.



D'emblée, il proposa une minute de silence en mémoire des événements tragiques de Charlie Hebdo avant de dresser un bilan des moments remarquables qui ont eu lieu dans

notre commune en 2014. C'est l'adjoint Jean-Paul WITZ qui se chargea de cette rétrospective sous forme d'un diaporama commenté. L'année a été marquée par les élections municipales et par l'entrée de la commune dans la Comcom de la Région de Molsheim-Mutzig avec la mise en place pratique des transferts de compétences.

De nombreuses manifestations festives et culturelles ont animé la vie du village, notamment les concerts à l'église, les jeux de belote et de pétanque, le loto, le marché aux puces. L'école de Heiligenberg en Allemagne a été accueillie dans le cadre du jumelage sans oublier les moments forts de la vie de l'école de la commune et la mise en place des nouveaux rythmes scolaires. L'accueil périscolaire aussi s'est adapté à ces nouveaux rythmes en étendant ses horaires au mercredi matin et midi.

Les travaux ont également été évoqués dont le fleurissement des entrées du village et la réfection de la passerelle du chemin du Floessplatz. Des travaux effectués en régie par l'équipe communale: «C'est aussi une



manière de limiter drastiquement les dépenses, sans pour autant perdre en qualité», précise Guy ERNST en évoquant un contexte budgétaire extrêmement contraignant et les dotations et subventions qui diminuent comme peau de chagrin.

Pour l'avenir, pas de grands projets, pas de grandes promesses: «Comme par le passé, nous aurons le souci d'une gestion saine et économe des finances de notre commune. Ceci restera la priorité des priorités.» Son évocation de la réforme territoriale fut l'occasion d'un «coup de gueule»: Sans nier la nécessité de mettre en place des réformes, il fustigea le fait que «les solutions apprises sur les bancs de l'ENA sont totalement

déconnectées de la réalité».

Plus pragmatique, Marie-Reine FISCHER a évoqué les prochaines échéances électorales induites par la réforme territoriale qui est maintenant une réalité.

Avant de souhaiter la bienvenue aux nouveaux habitants de la commune, Guy ERNST mit encore à l'honneur le jeune Antony HOFF pour ses résultats sportifs en natation.

Concours Communal des Maisons Fleuries

◆ Palmarès du Concours Communal des Maisons Fleuries 2014

Au cours de la cérémonie des vœux du maire, le palmarès du Concours Communal des Maisons Fleuries a été proclamé. En introduction, le public a pu faire le plein de soleil en parcourant en images les rues du village sur les traces du jury qui a relevé et photographié les fleurissements remarquables des maisons. Après avoir félicité toutes les personnes qui, par leur travail, ont rendu notre village accueillant, c'est l'adjoint Fabien METZLER qui annonça le palmarès de l'édition 2014:

- ◆ 1° prix: Mme et M. ZECH Lucien
- ◆ 2° prix: Mme et M. TRISTANO Romano
- ◆ 3° prix: Mme et M. GONCALVES Manuel



A tous les gagnants, le maire a remis un prix sous la forme d'un bon d'achat qui, n'en doutons pas, sera fort bien utilisé pour le fleurissement de ce printemps, pour le plus grand bonheur de tous ceux qui admireront bientôt ce décor floral chatoyant.

◆ Le Concours Communal des Maisons Fleuries est reconduit pour l'été 2015.

Le règlement reste le même que les années précédentes: Aucune inscription n'est nécessaire. Au cours de l'été, un jury passera dans le village pour repérer les maisons au fleurissement remarquable visible de la rue.

Ce sont ces maisons qui seront retenues et qui participeront au concours communal.

Nous invitons donc chaque habitant à fleurir sa maison, à l'instar des services communaux qui fleurissent les lieux publics. Nous voulons les remercier ici pour la peine qu'ils se donneront pour embellir notre cadre de vie, mais aussi pour le plaisir visuel qu'ils procureront à tous les passants. Alors...*A vos mains vertes !*



Calendrier des fêtes 2015

A l'invitation de la commission municipale « **Fêtes et Cérémonies** », les représentants des différentes associations locales se sont réunis pour élaborer le calendrier des fêtes pour 2015 :

Date	Nom	Association	Lieu
1 mai 2015	Marche du 1 ^o mai Maikür	Association Le Montgolfier	Foyer St Michel
14 juin 2015	Concert	Conseil de Fabrique	Eglise St Vincent
21 juin 2015	Fête de la Musique	Association Le Montgolfier	Place Hugo Wegmann ou Foyer St Michel
	Fête de l'école	Ecole Primaire	Foyer St Michel
11 juillet 2015	Bal populaire + Feu d'artifice	Amicale des Sapeurs Pompiers	Foyer St Michel
19 juillet 2015	Marché aux Puces	Amicale des Sapeurs Pompiers et Association de Tir St Michel	Cour de l'école, rues du village et chapiteau
1 août 2015	Journée Pétanque	Association Le Montgolfier	Place du Stand de Tir
8 et 9 août 2015	Fête Western	Old West Rangers	Holly Montain Saloon
15 août 2015	Procession de l'Assomption	Conseil de Fabrique	Eglise et Grotte de Lourdes
13 septembre 2015	Messti	Chorale Ste Cécile ou ADAB	
19/20 septembre 2015	Journée du Patrimoine	Association Le Montgolfier	Foyer St Michel
11 octobre 2015	Concert	Conseil de Fabrique	Eglise St Vincent
24 octobre 2015	Loto	Association des Aventuriers Bricolos	Foyer St Michel
25 octobre 2015	Bourse aux vêtements	Association des Aventuriers Bricolos	Foyer St Michel
7 novembre 2015	Tournoi de belote	Association Le Montgolfier	Foyer St Michel
27 novembre 2015	Marché de Noël	Association des Aventuriers Bricolos	Cour de l'école
6 décembre 2015	Fête de la St Barbe	Amicale des Sapeurs Pompiers	Les Tuileries à Still
13 décembre 2015	Fête des Aînés	Conseil Communal d'Actions Sociales	Foyer St Michel
18 décembre 2015	« Sous le sapin »	Association Le Montgolfier	Foyer St Michel
9 janvier 2015	Vœux du Maire	Commune	Foyer St Michel
10 janvier 2015	Flambée des sapins	Amicale des Sapeurs Pompiers	Place du Sand de Tir

Rappelons que les associations qui le désirent peuvent communiquer leurs manifestations à l'Office de Tourisme de Molsheim qui se chargera de la publicité à travers ses moyens usuels de communication (dépliant, flyers, etc...) . Nous vous invitons à contacter directement l'OT de Molsheim.

La vie associative

◆ Une flambée de sapins

L'amicale des sapeurs pompiers de Heiligenberg a invité la population à sa traditionnelle flambée de sapins. Les habitants étaient invités à apporter leur sapin qui avait largement contribué à créer cette atmosphère bien particulière de Noël et dont la mission s'achève avec le dessèchement de ses branches. Pour une ultime fois, cet arbre se devait de procurer un peu de chaleur aux corps et aux cœurs. Ainsi, à la tombée de la nuit, le tas de sapins fut allumé et le bûcher diffusait sa chaleur aux spectateurs fascinés par les flammes. Pour la chaleur des cœurs, les organisateurs ont offert une boisson (vin chaud ou chocolat chaud) à ceux qui avaient apporté un sapin.



Pour les affamés à l'âme de trappeur, ils pouvaient se griller un morceau de lard au-dessus d'un feu de bois.

Section des Sapeurs-Pompiers de Still-Heiligenberg

◆ Bilan annuel

La section des Sapeurs-Pompiers de Still-Heiligenberg a tenu son assemblée générale annuelle fin janvier 2015, clôturant l'exercice 2014, en présence de leur chef, l'adjudant Metzger Martin, du Capitaine honoraire Fredembach Gilbert et de Monsieur Hochart Laurent, maire de Still.

L'effectif de la section est de 20 sapeurs, 13 sont opérationnels. Ils ont chacun, réalisé environ quarante heures de formations et manœuvres nécessaires à leur maintien en activités. 83 interventions ont été réalisées 2014 dont 56 sur le secteur de Still et 29 sur le secteur de Heiligenberg. Le secours à personnes était au nombre de 58, 9 interventions pour feu, 11 pour la destruction de nids d'hyménoptères (guêpes et frelons), 5 interventions de secours suite à des accidents de circulation. Le véhicule utilisé est un VPSI-P (Véhicule de Premiers Secours et d'Intervention Polyvalent) armé d'un effectif de 4 sapeurs-pompiers. La section est alarmée 24h/24 et 365 jours par an en fonction des besoins par le CTA (Centre de Traitement de l'Alerte).

Le sport, des formations complémentaires et supplémentaires pour valider de nouvelles fonctions et spécialités s'ajoutent aux 40 heures de base. De nouvelles compétences ont été acquises par certains sapeurs, actuellement 4 sapeurs de la section prennent des gardes au Centre de Secours Principal de Molsheim.

Le nombre d'interventions est en légère hausse (+5%) et le nombre de sapeurs de la section est en baisse (-20%). Les responsables volontaires des différents domaines pour faire fonctionner notre section et casernement ont eu l'occasion de s'exprimer, des projets communs sont prévus.

Monsieur le Maire a félicité et remercié la section pour son engagement citoyen, pour son action lors du feu de la ferme ; il a également exprimé le soutien de la municipalité aux sapeurs-pompiers. L'A .G. terminée, le verre de l'amitié offert par l'amicale de Still et son Président le caporal-chef Klotz Jean-Claude a permis de prolonger d'une manière informelle et en toute convivialité le débat. La section accueille les personnes volontaires, acceptant de donner du temps pour autrui ; il y a toujours des départs, mais peu de volontaires viennent rejoindre la section locale, le corps départemental des sapeurs-pompiers du Bas-Rhin pour que le service puisse être à la hauteur des demandes de plus en plus importantes.

L'adjudant Metzger Martin et les sapeurs-pompiers de la section, sont à votre écoute pour tout besoin de renseignement.



La vie de l'école

INSCRIPTION
ECOLE
MATERNELLE
RENTREE 2015 2016

◆ INSCRIPTION A L'ECOLE D'HEILIGENBERG

A la prochaine rentrée scolaire de septembre 2015, ce sont les enfants de 3 ans, c'est à dire ceux qui sont **nés en 2012** qui seront accueillis pour la première fois à l'école maternelle. Le cas échéant, il est nécessaire que les parents concernés procèdent à l'inscription de leur enfant à l'école.

A cet effet, l'inscription se fera à l'école, avec la directrice, entre le 11 mai et le 29 mai.

Pour inscrire votre enfant à l'école d'Heiligenberg pour la rentrée 2015, veuillez contacter Madame la Directrice de l'école en téléphonant au 03.88.48.77.50 avant le 25 avril pour prendre rendez-vous.

Le jour de l'inscription, les documents suivants devront être apportés:

- le **certificat d'inscription** délivré par le maire de la commune (à demander à la mairie s'il ne vous est pas encore parvenu)
- un **document attestant que l'enfant a subi les vaccinations obligatoires** pour son âge (DT Polio) ou attestant qu'elles font l'objet d'une contre-indication médicale.

Pour les enfants déjà scolarisés dans une autre école qui souhaiteraient fréquenter l'école de Heiligenberg, outre les documents ci-dessus, il est impératif de présenter le **certificat de radiation** émis par l'école d'origine (ne concerne pas les futurs enfants de petite section ni les CP)

◆ L'école a fêté carnaval

Carnaval a été fêté à l'école comme il se doit. Pour l'occasion, les enfants sont venus à l'école avec le déguisement de leur choix. Ainsi a-t-on vu princesses et sorcières, indiens et cow-boys, chevaliers et corsaires se retrouver dans la cour de l'école pour faire admirer leurs costumes rivalisant d'originalité.

Pour le goûter, les parents avaient confectionné des beignets de toutes sortes. Inutile de dire que les enfants se sont régelés. Puis la cavalcade s'est formée et toute l'école est partie défilé

dans les rues du village. Un cortège haut en couleurs qui n'est pas passé inaperçu, au plus grand plaisir des parents, grands-parents et autres villageois qui ont vu passer cette joyeuse marmaille. La fête s'est achevée dans la cour de l'école où les enfants ont lancé confettis et serpents.



◆ Réunion du Conseil d'école

Sous la présidence de Mme Céline BEAUQUIS, Directrice de l'école, le Conseil d'école s'est réuni le 9 mars dernier en présence de Mme Christine DRAPIER, enseignante, des ATSEM Mmes Elaine METZLER et Claudine EYDMANN, de M. le maire Guy ERNST et M. Jean-Paul WITZ, adjoint et des représentants des parents Mmes Christine METZLER, Justine HOCH, Muriel DURRENBERGER et Laetitia MOESCHK. Des remerciements ont été adressés à la mairie pour la venue du Père-Noël et ses friandises et aux parents pour ayant confectionné des gâteaux et des beignets pour Noël et Carnaval, pour leur participation à l'encadrement du défilé de Carnaval et pour le prêt de livres à la B.C.D. ainsi qu'à ceux qui se sont proposés pour encadrer les prochaines sorties à la piscine de Mutzig. Les élèves de la classe de Mme BEAUQUIS iront donc à la piscine les mardis après-midi à partir **du 31 mars jusqu'au 30 juin inclus**. Les horaires de l'école seront donc modifiés ce jour-là pour les deux classes et ont été fixés **pour le mardi après-midi de 13h15 à 15h15**.

D'autres projets ont été évoqués, notamment la visite du musée zoologique le 5 juin et la sortie au château du Fleckenstein le 25 juin. Dans le cadre de la liaison avec le Collège de Mutzig il est prévu une journée «portes ouvertes» au collège, le samedi 20 juin et les élèves de CM2 participeront, le 29 juin, à la fête du Handball, en collaboration avec la classe de CM2 de l'école de Still avec laquelle ils ont participé à un cycle de sport au premier trimestre.



L'accueil périscolaire



◆ Les enfants du périscolaire s'activent pour Pâques

Depuis quelques temps les enfants fréquentant le périscolaire effectuent des bricolages sur le thème de Pâques.

Pendant que les filles, Maëlle et Louanne décorent les lapins de Pâques qui vont orner notre village, les petits, moyens et grands de la maternelle se concentrent sur le concours de Pâques organisé par les commerçants de Molsheim. C'est la troisième année, que le



périscolaire y participe.

Le sujet proposé pour ce concours était la réalisation d'un agneau de Pâques. Les enfants y ont mis tout leur cœur et leur énergie. Le bricolage s'est fait dans la joie et la bonne humeur.

Une joie non dissimulée quand ils ont appris qu'ils ont été récompensés. En effet Yohann, Léa, Thomas et Alicia ont eu droit à des lots gagnants sous la forme d'une entrée à FUN CITY et un repas au Mac Donald. Leurs œuvres ont été offertes aux maisons de retraites des alentours afin d'égayer le cadre de vie de nos papys et mamies.



Mais le travail ne s'est pas arrêté là ; tous les enfants qui sont au périscolaire se sont activés pour préparer le nid du lapin de Pâques et pour décorer leur salle pour cet heureux événement. Un grand merci à tous ces enfants et aussi aux petites mains de fées qui ont contribué à ce que les fêtes pascales soient une réussite.



Dates à retenir

- **Vendredi 1 mai : Maïkür – Traditionnelle marche du 1^o mai. Départ à 5h30 du matin – randonnée de 2h environ suivi d'un petit déjeuner. Renseignements et inscriptions auprès de Roland KAUFFER (03 88 50 12 31 ou 06 45 28 96 90)**
- **Vendredi 8 mai : Cérémonie commémorative**
- **du 11 au 29 mai : Inscription des nouveaux élèves à l'école**
- **21 juin : Fête de la musique**



ETAT CIVIL

◆ Naissances : Nous accueillons parmi nous

- **GRAD Lucile, née le 14 janvier 2015, fille de Jean-Louis GRAD et Catherine BARBIER, 176B rue Danneck**

Nous félicitons les heureux parents et grands-parents.

◆ Décès : Nous déplorons le décès de :

- ❖ **METZGER Marie-Anne née ZECH, 89 rue de la Batteuse, survenu le 15 janvier 2015 à l'âge de 100 ans**
- ❖ **SCHICKELE Marie née REINBOLD, 156, rue Oberweg, survenu le 4 février 2015 dans l'année de ses 80 ans**
- ❖ **STIRN Alice née WIETRICH, anciennement 112, rue Principale ,survenu le 4 février 2015 à l'âge de 93 ans**
- ❖ **HENN Marie-Madeleine née BRAUN, anciennement 8, rue Séfel, survenu le 10 mars 2015 à l'aube de ses 105 ans**

Aux familles dans la peine, nous présentons nos sincères condoléances.



Mairie de Heiligenberg 47 rue Neuve 67190 Heiligenberg Tél. 03.88.50.00.13

Notre adresse Email : mairie@heiligenberg.fr

Adresse de notre site Internet : www.heiligenberg.fr



Heiligenberg fait partie de la **Communauté de Communes de la Région de Molsheim-Mutzig**: www.cc-molsheim-mutzig.fr
Ce journal a été réalisé par les membres de la Commission Communication : ERNST Guy, WITZ Jean-Paul, METZLER Fabien, SCHNEIDER Jean-François, KAUFFER Anny, MACE Jean-Claude, BENDELE Christian, KIEFFER Véronique, REPIS Christian.

Diffusion prévue le 3 avril 2015

Tirage : 280 exemplaires